

garder notre faculté de rébellion

Si le gouvernement peut avancer ses réformes à marche forcée, c'est qu'il marque des points dans les consciences. Aucun terrain n'est négligé, le président de la République semble apporter des réponses aux problèmes réels des gens, en approfondissant les inégalités, en permettant aux plus riches d'être encore plus riches et aux plus pauvres d'être davantage précarisés.

Régressions, reculs, insécurité sociale, Nicolas Sarkozy et ses amis mènent une véritable guerre idéologique. Tout est fait pour installer un projet de société où exploitation et domination se nourrissent mutuellement, sur fond de fatalisme ambiant.

Dans une période où la droite cogne dur, l'égalité entre les sexes apparaît plus que jamais comme une question subsidiaire. Il est donc indispensable de mettre l'accent sur le remodelage de la société dans toutes ses dimensions. Le démantèlement du service *Droits des femmes et de l'égalité*, la remise en cause de la mixité dans les endroits publics, l'annulation d'un mariage pour cause de non virginité de la jeune femme, le projet de légalisation des mères porteuses sont autant de décisions extrêmement graves qu'il faut dénoncer avec force.

Communistes, nous devons garder intacte notre faculté de rébellion contre toutes les injustices, les inégalités, les discriminations. C'est notre boussole. Depuis plusieurs congrès maintenant, nous avons adopté une ligne politique claire : il ne faut pas hiérarchiser les luttes, c'est un acquis commun sur lequel on ne peut transiger.

Dans les fédérations, des militantes communistes se battent pour nourrir la réflexion, pour empêcher les reculs, pour contrer les attaques dont les femmes sont victimes parce qu'elles sont femmes.

Ainsi, à la Fête du Château, à Nice, ce sont près de 100 personnes qui se sont retrouvées au débat, animé par Colette Mô avec Soad Bekkouche, sur la laïcité.

La Fête de l'Humanité doit être un formidable espace amplificateur de notre combat contre le patriarcat, une contribution au féminisme du XXIème siècle. Aussi, créons, dès aujourd'hui, les conditions pour que le débat **Casse de la santé, femmes en danger**, organisé par notre commission, avec Marie-George Buffet, connaisse un bel engouement.

Alors, à vos stylos, invitez largement autour de vous.

Laurence Cohen



Éminisme

Commu

sur le site du PCF
pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

JUIN-JUILLET 2008

Activité de la commission nationale

Compte rendu de la commission Page 2

Compte rendu de la rencontre
du 19 Juin santé des femmes IVG Page 3

Communiqués :
annulation du mariage, mères porteuses
Page 4

Solidarité avec Marina Petrella,
avec les mères mexicaines Page 5

Les initiatives de la rentrée

La Fête de l'Huma
Réunion de travail du 11 octobre
autour des thèmes laïcité-égalité Page 6

Activités des commissions départementales

Rencontre du Val de Marne
Féminisme et élues Page 7

Actions unitaires

Appel IFE IVG Europe Page 8

Loi cadre contre les violences
faites aux femmes Page 9

Initiative biennales Saint-Brieuc Page 10

Agenda Page 11

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION

Extraits introduction : Élisabeth Ackermann

Cela fait quelques mois que nous n'avons pas eu l'occasion de réfléchir ensemble. En effet, l'année a très vite démarré sur les échéances électorales des municipales et des cantonales qui, dans le cas des municipales, se sont traduites par l'obligation de parité au sein des exécutifs. Aujourd'hui, cela se traduit par la volonté de mise en place des délégations aux droits des femmes dans plusieurs villes. Par contre, comme nous l'avons souligné dans un des bulletins de la commission, du fait que les élections cantonales ne soient pas des scrutins à la proportionnelle, le résultat est particulièrement décevant quant au nombre de conseillères générales. Élections cantonales qui, de surcroît, cette année, exigeaient la mise en place de titulaires et de suppléants et, bien entendu, ce que nous avons dénoncé à l'Observatoire de la parité s'est avéré juste puisque la plupart des femmes se sont retrouvées suppléantes. Nous ne sommes donc pas au bout du combat pour une réelle application de la parité et de la démocratie.

Aux menaces qui pèsent sur les services publics et sur tous les droits des femmes [...] s'ajoute le discours moralisateur du président de la République, ainsi que des actes sociétaux très inquiétants comme l'annulation du mariage à Lille, les annonces de Darcos concernant la mixité dans les écoles, la décision de la cour de cassation quant à la reconnaissance de l'embryon. Discours et prises de décisions qui, quelque part, visent les fondements de la laïcité et les droits à l'égalité des hommes et des femmes. [...] Pour l'heure, nous ne pouvons pas prédire la tournure que prendra le mouvement social. Cependant, nous essayons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que celui-ci trouve des issues politiques.

Le gouvernement a pris la décision, dans le cadre des restrictions budgétaires, de démanteler le *Service national droits des femmes et de l'égalité*. Une situation lourde de conséquences qui va entraîner la suppression des points d'appuis au niveau des déléguées de région et des chargées de mission départementales. Elles se verront confier les actions sociales, ce qui reviendra à noyer la question des droits des femmes alors qu'elles intervenaient spécifiquement sur des missions d'égalité.

De nombreuses associations et nous-mêmes avons réagi à propos de la décision de la cour de cassation, de la tentative de remise en cause de la mixité sur certains thèmes de l'enseignement, sur les causes de l'annulation du mariage à Lille.

En ce qui concerne la question des droits des femmes, nous sommes totalement impliquées dans la lutte pour obtenir une loi cadre contre les violences faites aux femmes. Des initiatives seront prises dès la rentrée avec une journée d'action dans les quartiers populaires pour faire connaître la loi. Le même jour seraient remises les signatures de la pétition, qui est largement relayée dans de nombreuses fédérations et par nos parlementaires pour obtenir un débat à l'Assemblée nationale. Le 22 novembre 2008 se tiendra un nouveau colloque sur cette question.

Deux rencontres ont eu lieu avec les associations de terrain à propos de l'élargissement du droit à l'IVG en

Europe. Ces deux rencontres ont permis un début de débat concernant les législations ou pas de chaque État, législations qui ne partent pas toutes du postulat de la laïcité et où le poids des Églises reste important. Vaste question car, jusque-là, le droit à l'avortement est soumis à la discrétion de chaque État, avec des tentatives de remises en causes soit de manière idéologique, soit en restreignant les moyens comme en France. Plusieurs associations engagent des actions, l'IFE mène campagne pour le million de signatures sur la base de la législation la plus élevée en matière de droit à l'IVG, l'association de G.Halimi, *La cause des femmes*, mène une campagne institutionnelle pour la clause la plus favorable en Europe, le Planning prévoit pour sa part de tenir une conférence européenne fin septembre, Laurence a pris contact pour voir ce que nous pouvions faire ensemble. La question qui se pose est donc celle de mettre en synergie toutes les énergies afin de se faire entendre des autorités européennes. C'est pourquoi nous proposons de poursuivre ces débats à la Fête de l'Huma, pour l'heure la proposition serait un débat dans le stand du CN avec Marie-George et les représentantes de toutes ces associations.

Enfin, nous pensons qu'il serait important de tenir une réunion de la commission sur une journée, un samedi en octobre. À l'occasion de cette journée de travail, nous pourrions aborder une ou deux thématiques. Puis, bien évidemment, nous sommes toutes invitées à participer et donner notre avis dans le cadre de la préparation du congrès.

Conclusion

Notre commission s'est réunie dans un contexte politique des plus préoccupants concernant les droits des femmes. Bien que peu nombreuses, cette réunion fait apparaître le besoin de rassembler les femmes pour riposter aux mauvais coups, agir pour le respect des droits et en conquérir de nouveaux.

L'échange a porté tout d'abord sur les points d'actualité concernant l'arrêt de la cour de cassation à propos de la reconnaissance de l'embryon, l'annulation du mariage, l'éventuelle légalisation des mères porteuses, le démantèlement du *Service national droits des femmes et de l'égalité*, l'offensive des commandos anti IVG dans l'Isère, le démantèlement du code du travail, les 35 heures. Face à cette terrible régression, il a été décidé de poursuivre les initiatives autour de la pétition pour une loi cadre contre les violences faites aux femmes ainsi que la pétition pour un million de signatures pour le droit à l'avortement en Europe. Un débat à la Fête de l'Humanité concernant le droit à la santé des femmes et notamment le droit à l'avortement.

Mais aussi, et afin d'enrichir la réflexion de chacun et chacune, il a été décidé d'organiser une **journée de travail** de la commission pour enrichir la réflexion à l'approche du congrès, le **samedi 11 octobre**, au siège du Conseil national, de 9h30 à 17 heures, autour des thématiques **Laïcité, mixité, égalité, quelle politique publique ?** Alors, à vos agendas !



Étaient présentes :

Colette M6

Alpes Maritimes

Francine Valeyres

Isère

Laurence Cohen

Élisabeth Ackermann

et par conférence

téléphonique :

Élisabeth Maugars

Indre et Loire

Claudette Bresse

Gard

DEUXIÈME RENCONTRE POUR LES DROITS À L'IVG EN EUROPE

Extraits introduction : Laurence Cohen

Lors de notre précédente réunion du 3 avril sur la question du droit des européennes à disposer de leur corps et donc de bénéficier de la contraception et du droit à l'avortement, plusieurs intervenantes ont souligné l'importance de mener une bataille argumentée à l'échelle de l'Europe. Les droits des femmes, et particulièrement leurs droits à la santé, ont été au cœur de nos échanges afin que disparaisse la pratique de l'avortement clandestin qui, encore à ce jour, met en péril la santé mais aussi la vie de milliers de femmes.

Reconnaissance d'un droit qui, comme nous le constatons chaque jour, se heurte à de nombreux obstacles, notamment au poids des Églises, où, selon les États, le niveau d'application et de respect de la laïcité ne prend pas le même sens [...]. La vigilance s'impose, y compris en France, avec un président de la République qui ne marque aucune distance de l'État par rapport à l'Église et qui, en quelque sorte, la consacre comme porteuse de l'ordre moral. Nous savons où tout cela mène, les "pro vie", les intégristes de tous poils qui se sentent pousser des ailes. Le récent jugement du Tribunal de Lille est édifiant, et il a suscité à juste titre de vives protestations, dont nous sommes ici largement partie prenante, et le plus souvent initiatrices.

S'il est juste aujourd'hui de mener un combat solidaire pour le droit à l'avortement en Europe, il nous faut bien prendre la mesure des obstacles que nous avons à dépasser pour obtenir gain de cause. Notamment en ayant conscience que la corrélation entre le droit à l'avortement des européennes et l'attitude des États envers la religion est aussi une réalité européenne, ancrée dans un patriarcat toujours omniprésent.

Aujourd'hui, des associations françaises s'engagent dans un combat européen pour le droit à l'IVG. Plusieurs propositions se font jour :

- celle de Gisèle Halimi concernant la clause de l'europeenne la plus avancée, qui ne porte pas seulement sur le droit à la contraception et à l'avortement, mais sur un panel de droits en s'appuyant sur les lois les plus avancées des États ;
- celle portée par l'IFE concernant l'harmonisation par le haut des droits des femmes, accompagnée d'une action pour un million de signatures permettant d'engager des échanges avec les femmes d'Europe, de rassembler très largement et d'interpeller non seulement les États mais aussi les autorités européennes sur ce droit essentiel qu'est la maîtrise de son corps.
- celle du Planning familial européen qui s'engage aussi pour obtenir le label France (moyens

financiers) et mener cette campagne au moment de la présidence française.

Face aux coups portés, aux violences des reculs enregistrés, il est, me semble-t-il, important de se poser la question des convergences d'actions, d'essayer de trouver les voies du rassemblement pour se faire entendre.

[...] Les centres IVG dans les hôpitaux sont les premiers touchés par les réductions des dépenses de santé publique. Qu'advient-il des centres qui ont pour rôle d'informer et de prévenir sur les moyens de contraception ?

Cette situation en France ne nous éloigne pas de ce qui se passe dans cette Europe libérale que le peuple irlandais, après la France et les Pays-Bas, vient de rejeter. [...] Nora Tenenbaum et Francis Wurtz, lors de notre précédente rencontre, l'ont souligné, cette bataille reste difficile compte tenu du poids persistant des mentalités rétrogrades et de la diversité culturelle des États. C'est pourquoi nous avons besoin de relais politiques, c'est le sens de l'engagement du PCF et des parlementaires du groupe GUE.

Pour avancer, nous avons besoin de faire converger des initiatives rassembleuses. Ne pourrions-nous pas envisager, à l'automne, comme le suggérait Sabine Salmon, une rencontre débat sur la situation du droit à la contraception et à l'IVG en Europe avec toutes celles et ceux qui portent ce combat, en présence des députés-e-s européennes de gauche au Parlement ?

Poursuivre l'action pour le million de signatures qui pourraient être remises par une délégation au Parlement et à la présidence française. C'est une suggestion que je mets en débat, d'autant que Liliane Hall-French soulignait que cette pétition devait être nôtre et non plus seulement celle de l'IFE, fer de lance en la matière, puisque nous participons à son élargissement.

Je pense que l'heure est grave et qu'il ne faut surtout pas éparpiller nos colères et diluer de fait nos résistances.

Conclusion

À l'issue de cette rencontre, il a été décidé d'organiser une rencontre au Parlement européen à l'automne. Bien qu'excusé, Francis Wurtz a fait part de sa disponibilité pour aider à l'organisation de cette rencontre.

C'est de cette réunion qu'est née l'idée de la tenue d'un débat à la Fête de l'Humanité sur la question de la santé des femmes et de leur droit à la contraception et à l'IVG.

Étaient présent-e-s :

Lilian Halls-French
et Josette Rome
Chastanet, IFE
Simone Barnier
Femmes Solidaires
Chantal Albertini
Janine Petruszynski
Viossat Anne-Marie
Amnesty International
Maya Surdut
Martine Noel
Suzy Ceret, Cadac
Élisabeth Maugars
Laurence Cohen
Élisabeth Ackermann
commission Droits des
femme/féminisme
du PCF.

Étaient excusés :

Jacqueline Mazzola
planning familial
et Francis Wurtz



activité de la commission nationale

virginité, non mixité homme/femme marchandisation du corps des femmes allons-nous vers une société familialiste, moraliste ? de vrais reculs que nous ne pouvons laisser passer !

COMMUNIQUÉS

Légalisation des mères porteuses

Le Sénat a mis en place un groupe de travail qui a organisé des auditions, afin de légiférer sur la légalisation de la gestation pour autrui, autrement dit pour la légalisation des mères porteuses. Il est troublant de voir à gauche des voix qui soutiennent un tel projet.

Dans un contexte de régression des droits des femmes, de pauvreté et de précarité pour une majorité d'entre elles, comment ne pas voir les dérives qui existent partout où cette loi est en vigueur. Ainsi, pendant 9 mois, on pourrait utiliser le corps des femmes comme un outil de production/procréation. Tout à coup, il n'y aurait plus de lien entre la femme et l'enfant qu'elle porte.

On nous parle de garde fou, de dédommagement et non de rémunération, quelle hypocrisie ! À partir du moment où l'argent entre en jeu, on est dans la marchandisation des corps. À quand l'enfantement comme un métier ? Que veut dire cette notion du droit à l'enfant à tout prix ? Le désir de transmettre à un enfant peut exister autrement que par la procréation.

En tant que féministes et communistes, nous réfutons le bien-fondé d'une telle loi qui accentuerait une pression supplémentaire sur les femmes, qu'elles soient "porteuses" ou non. Aller vers la reconnaissance de la "maternité par autrui", c'est contraire au respect de la dignité de la femme et de l'enfant. C'est pour nous une nouvelle forme d'exploitation du corps des femmes.

Cette question est suffisamment grave pour qu'elle fasse l'objet d'un grand débat public, et que des décisions ne soient pas prises à la hâte et en catimini.

Laurence Cohen et Colette Mô

Non à toutes régressions concernant l'égalité homme/femme

Nous ne pouvons laisser passer les récentes décisions gouvernementales qui portent atteinte aux droits des femmes, au respect de leur corps et de leur dignité. Ainsi des déclarations du ministre M. Darcos qui, s'appuyant sur transcription de la directive européenne *Lutte contre les discriminations*, justifie la non mixité dans certaines disciplines de l'enseignement, ou encore du projet de démantèlement du *Service national droits des femmes et de l'égalité*.

Ces reculs sont très inquiétants et inacceptables. Ils bafouent les valeurs de la République. Pour ces mêmes raisons, nous sommes profondément choqués par la décision inique du tribunal de Lille. Le tollé général qu'elle a provoqué a ramené à la raison Madame Dati, Garde des Sceaux qui, tout en maintenant sa position, demande au parquet de Douai de faire appel au jugement du tribunal de Lille.

Nous refusons toutes remises en cause, toutes mesures qui creusent les inégalités entre les hommes et les femmes. Nous exigeons une réelle égalité entre les sexes, valeur fondamentale pour toute société démocratique du XXI^{ème} siècle.

Laurence Cohen



activité de la commission nationale

solidaires du combat des femmes dans le monde

Pour le maintien de Marina Petrella en France

Monsieur le Premier Ministre,

Suite au décret d'extradition de Marina Petrella qui vient de lui être signifié par vos services, je tiens à faire appel à votre indulgence afin que Marina soit maintenue ici en France. Ma requête ne signifie pas une quelconque contestation de la gravité des événements qui ont eu lieu il y a 25 ans, mais d'autres faits plus graves ont été commis par des personnes, comme Monsieur M Papon, qui ont pu bénéficier de la clémence de la justice française. Marina pour sa part a été maintenue durant 8 ans en détention provisoire, la justice italienne l'a alors laissé sortir. La France l'a accueillie en s'engageant de n'extrader aucun réfugié Italien.

Elle est depuis neuf mois détenue à la prison de Fresnes et son état de santé se dégrade de jour en jour. Je pense qu'il est inhumain aujourd'hui de renvoyer Marina dans les prisons italiennes et, ainsi, de la séparer de sa fille de 10 ans. Marina vit sur le sol français depuis de nombreuses années, elle a reconstruit sa vie et elle a respecté scrupuleusement les conditions pour lesquelles elle a été accueillie en France.

En conséquence, je vous demande de faire preuve d'humanisme à l'égard de Marina, d'abroger son décret d'extradition et de ne pas la renvoyer dans les prisons italiennes.

Dans l'attente d'une réponse permettant à Marina de poursuivre sa vie ici auprès de sa famille, je vous prie d'agréer, Monsieur le premier Ministre, en mes sincères salutations.

Laurence Cohen

Que la lumière soit faite sur la disparition des jeunes Mexicaines

Suite aux menaces qui pèsent à nouveau contre l'action des animatrices mexicaines de l'association *Que nos filles rentrent à la maison*, Laurence Cohen a adressé ce courrier à :

Monsieur le ministre de l'Intérieur
Monsieur le gouverneur de l'État de Chihuahua
Madame la procureur générale de l'État de Chihuahua
Copie à Madame la procureur spécial pour la violence contre les femmes

Messieurs, Mesdames,

J'ai pris connaissance des menaces qui pèsent sur les membres de l'association *Que nos filles rentrent à la maison*, Marisela Ortiz Rivera, Norma Andrade, Maria Luisa Garcia Andrade ainsi que d'autres membres de cette association. Les militantes et les militants du Parti communiste français sont totalement scandalisés des propos tenus par les auteurs de ces menaces. Depuis plus d'un an, la commission nationale que j'anime a pris des initiatives, avec d'autres associations, pour faire connaître le combat de ces militantes : débats, pétitions...

C'est tout à l'honneur de votre pays que des femmes s'organisent, informent, réagissent et exigent des autorités que la lumière soit faite sur la disparition de 430 jeunes femmes qui, selon le rapport d'Amnesty International, ont pour la plupart subi séquestration, tortures, mutilations, et finissent par décéder de ces actes barbares. Depuis, votre pays a promulgué une loi contre les auteurs. Le gouvernement de Chihuahua a adopté des mesures d'amélioration des enquêtes menées sur ces faits. Comment est-il possible aujourd'hui, que des femmes qui mènent un combat pour le respect des droits humains, contre toute domination, soient encore menacées ?

Ces femmes n'ont qu'un seul but, faire respecter la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société afin de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus. Les défenseurs des droits humains doivent pouvoir exercer leur activité sans crainte ni représailles.

Face à cette situation, je vous demande, Messieurs, Mesdames, que des mesures soient prises pour leur sécurité, qu'une enquête impartiale soit diligentée pour identifier les auteurs, et qu'ils soient condamnés selon les lois en vigueur au Mexique.

Dans l'attente, recevez, Messieurs, Mesdames, mes salutations distinguées.

Paris, le 17 Juin 2008

Laurence Cohen

INITIATIVES DE LA RENTRÉE

Fête de l'Humanité

plus de 200 000 femmes meurent chaque année en Europe
pour avoir pratiqué un avortement clandestin

l'interruption volontaire de grossesse, la contraception
doivent être des missions de santé publique

la maternité choisie un droit

**débat dans le stand du Conseil national
le samedi 13 septembre à 15h30**

**avec la participation de Marie-George Buffet
et de nombreuses spécialistes de la question**

journée de travail et de réflexion de la commission nationale *Droits des femmes/féminisme*

**samedi 11 octobre 2008
de 9h30 à 17 heures
au siège du Conseil national**

Mixité, égalité, laïcité !

Droits des femmes !

Émancipation humaine !

Où en sommes-nous ?

RENCONTRE DU VAL DE MARNE

Féminisme et élues

Succès de cette rencontre avec plus de 30 participant-e-s.

Les sujets de rencontre et de luttes ne manquaient certes pas en cette deuxième quinzaine de juin, dernière ligne droite avant les congés d'été. L'insistance et l'intuition d'une camarade du collectif droits des femmes de la fédération ont eu raison : il y a bien des opportunités nouvelles ouvertes par la parité dans les exécutifs municipaux et des exigences à ne pas décevoir. Et d'abord deux présupposés vérifiés par cette soirée du 17 juin dont le thème était *Féminisme et élu-e-s* : **les batailles féministes gardent toute leur pertinence, ces batailles sont de fait universelles.**

En cette période de préparation de Congrès pour les communistes, dans le contexte des attaques de classe du président Sarkozy et à l'échelle désormais incontournable d'un monde gangrené par le capitalisme, ces vérités sont... bonnes à dire. Pour appuyer, s'il est besoin, la première des affirmations, il suffit de se référer à la perpétuation des inégalités salariales et des parcours professionnels, ou plus simplement à la situation de femmes jeunes ou moins jeunes (nous en connaissons toutes...) que cette réalité contraint et atteint.

Entendre Ernestine Ronai décrire les conséquences des violences faites aux femmes, sur les femmes concernées elles-mêmes, sur leur entourage et finalement sur l'ensemble de la société aurait suffi à convaincre du bien-fondé de la deuxième !

Evelyne Rabardel, vice présidente du Conseil général en charge de l'observatoire de l'égalité, en décrivant l'ampleur des questions et des exigences créées par l'existence même de l'observatoire avait donné le ton ! **L'inégalité femmes/hommes, les violences faites aux femmes ne sont pas des données biologiques, l'action politique et révolutionnaire a pour objectif premier de transformer ces données comme l'ensemble des rapports entre humains.**

Ce que confirmait Dominique Adenot, secrétaire général de l'ADECR 94, notant au

passage que ces questions supposaient une réflexion sur la laïcité, l'état civil, l'intégrisme, le service public, les territoires, etc. alors que le gouvernement sonne la fin du service national pour l'égalité au nom des économies dans les politiques publiques, ainsi que le rappelait la sénatrice Odette Terrade.

Jeunes, communistes ou non, des élues sont nouvellement en charge des questions de discriminations sexistes, parfois aussi racistes selon l'intitulé des délégations ; une bonne raison pour promouvoir les échanges de réflexion et d'expériences au sein du Parti communiste et au sein de l'ADECR, notamment sur la répartition des tâches.

Ainsi, Sylvie Altman, nouvellement élue maire à Villeneuve Saint-Georges, consciente d'avoir bénéficié comme femme communiste d'un préjugé favorable – une femme proche des préoccupations des gens –, pointe également le contenu "traditionnaliste" des délégations souvent proposées aux femmes : petite enfance, logement, école, comme un prolongement ("naturel") de leurs compétences.

Et pourtant, qui peut prétendre que ces secteurs seraient secondaires ? Pas les jeunes élues en tout cas, qui s'impatientent devant la lenteur des changements de perception, y compris par leurs camarades, et surtout dans la loi française qui refuse toujours un statut à l'élu de sexe masculin ou féminin, mais tout de même plus "chargé-e" quand il s'agit d'une femme.

Des batailles à amplifier à l'avenir, pour mettre en adéquation la réalité et ces préceptes de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, à laquelle le conseil général du Val de Marne vient d'adhérer : *"La pleine implication des femmes dans le développement et la mise en œuvre des politiques locales et régionales permet à leur expérience vécue, à leur savoir faire, et à leur créativité d'être pris en compte"*.

Francine Perrot

responsable du collectif fédéral
Féminisme/droits des femmes



actions unitaires

Afin que cesse la mise en danger de 200 000 femmes en Europe qui n'ont pas le droit d'avorter et qui ont recours, pour beaucoup d'entre elles, à l'avortement clandestin, nous appelons les femmes et les hommes à signer cet appel pour le droit à l'avortement en Europe.

APPEL EUROPEEN

le combat d'Alicja est notre combat

L'histoire d'Alicja Tysiac, jeune femme polonaise, souffrant d'un grave handicap visuel, qui s'est vu refuser un avortement malgré ce handicap, met douloureusement en évidence la situation tragique des femmes qui aujourd'hui en Europe sont privées de leurs droits fondamentaux.

Alicja a gagné son procès contre le gouvernement polonais devant la Cour européenne de Justice à Strasbourg, qui a reconnu le non respect de ses droits individuels ; mais elle est toujours en butte aux pressions et aux menaces des intégristes catholiques.

En **Pologne**, mais aussi en **Irlande**, à **Chypre**, à **Malte**, en **Andorre**, et maintenant en **Lituanie**, les femmes sont en butte à des restrictions au droit à l'avortement ou à son interdiction pure et simple, dans de nombreux autres pays ce droit est contesté ou menacé par la montée des intégrismes religieux.

Sur la question des droits sexuels et reproductifs, comme sur les autres droits, **nous demandons l'harmonisation des droits des femmes sur les législations les plus avancées et les plus progressistes** et nous appelons les féministes de tous les pays d'Europe à porter cette exigence via des lettres, demandes d'audience, délégations auprès des ambassades de ces pays, et à nous tenir informées de leurs démarches et de leurs résultats.

Le mouvement féministe européen représente une force sociale critique qui travaille à construire une autre Europe, démocratique laïque et pacifiste. Unissons nous contre l'obscurantisme.

L'Initiative féministe européenne pour une autre Europe (IFE –EFI) avec un premier groupe d'associations féministes européennes,

le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), le collectif national pour les droits des femmes (CNDF) FR, la coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) FR, l'association "Femmes Solidaires" FR, le réseau féministe Ruptures FR, le collectif de pratiques et de réflexions féministes Ruptures FR, Pro choix FR, le collectif Droits des femmes/féminisme du PCF, l'association des centres d'interruption volontaire de grossesse et de contraception (ANCIC) FR, le collectif 13 droits des femmes FR, l'association Rien sans Elles FR, l'Union des Femmes de la Martinique, la Marche Mondiale des Femmes France, Femmes contre les Intégrismes Lyon, Wanda Nowicka chairwoman of Federation for Women and Family Planning Poland, L'Association polonaise des Rationalistes, la Racja Poland Teresa Jakubowska, Ewa Dabrowska-Szulc, Présidente de l'Association "Pro Femina" Poland, Katarzyna Bratkowska, "Same o Sobie", Rete Donne PRC Regione Lombardia, GRUP de DONES a la reflexio i l'accio responsable pour l'ANDORRE de la défense du droit à l'avortement, FI Sweden, Internationale Vrije Vrouwen Stichting Netherlands, IFE Belgique... (*)

appellent à une campagne européenne coordonnée pour faire entendre l'exigence des féministes d'Europe d'une reconnaissance dans tous les pays du droit imprescriptible des femmes à disposer de leur corps, du droit à l'information, à la contraception, à l'avortement libre et gratuit.

(*) Le recueil de signatures est en cours au niveau européen. Joignez-vous à cet appel.

Contact- coordination : ife@efi-europa.org

Préciser votre nom, prénom, email, adresse, association ou organisation, pays



actions unitaires

Près de 13 000 signatures sont recueillies à ce jour.

Dès la rentrée auront lieu des journées d'action dans les quartiers populaires.

Dans le cadre de la journée nationale contre les violences faites aux femmes

il est également prévu un nouveau Forum qui devrait se tenir aux alentours le 22 novembre sur les thèmes :

juridiction française en matière de violence et proposition de loi concilier droits universels et droits dit spécifiques, droits des victimes

PETITION

pour un loi-cadre contre les violences faites aux femmes

France, 2008, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint. Tout le monde se désole. Mais disposons-nous vraiment de toutes les mesures nécessaires pour combattre les violences faites aux femmes ? Toutes les violences faites aux femmes.

Pourquoi la loi ne prend-t-elle pas en compte la prévention des violences faites aux femmes et laisse chacun-e se débrouiller dans son coin ?

Pourquoi les violences psychologiques sont-elles reconnues au travail sous le nom de harcèlement moral et non pas dans le couple ?

Pourquoi la solidarité nationale ne se décline-t-elle pas financièrement auprès des victimes les plus démunies ?

Pourquoi une femme qui se sent menacée ne peut-elle bénéficier d'une protection urgente ?

Pourquoi sont-elles si peu à porter plainte (8 % des femmes de 20 à 59 ans victimes de viol, chiffres ENVEFF) ?

Il est temps que la France adopte un ensemble de mesures intégrées et globales pour combattre ce fléau social, comme l'ont fait l'Espagne et la Suède.

Le Collectif national pour les Droits des Femmes, soutenu par d'autres associations féministes, a rédigé une proposition de loi-cadre pour combattre ces violences, qui a été déposée sur le bureau de l'Assemblée par le Groupe de la gauche démocratique et républicaine.

Je signe pour que la discussion de cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du Jour de l'Assemblée nationale et du Sénat.

retourner à
PCF
2 place du
Colonel-Fabien
75019 Paris
ou signature
en ligne sur
le site du PCF

Nom, prénom	Ville	Signature

BRETAGNE

d'une biennale à l'autre

Élisabeth Maugars et Laurence Cohen, ainsi que d'autres militantes, ont participé à la deuxième biennale concernant l'égalité femme/homme organisée par le conseil régional sous l'impulsion de Gaëlle Abilly, conseillère régionale.

Plusieurs ateliers et forums thématiques sont revenus sur les évolutions opérées entre la première biennale ainsi que sur les axes d'actions pour la poursuite d'une égalité réelle entre les hommes et les femmes :

- l'atelier *Les enjeux de l'égalité professionnelle femme/homme aujourd'hui, les clés pour agir* a de nouveau fait le point des principales inégalités, des conditions de mise en œuvre d'une démarche égalité au sein de l'entreprise, et des définitions des termes ;
- avec le forum *Violences faites aux femmes*, des citoyennes, des élues, des militantes d'associations sont revenues sur les conséquences dramatiques des violences sur les lieux de travail et ont mis l'accent sur l'implication des représentants des personnels pour combattre ce fléau ;

Le Forum *Égalité au travail* a permis à Gaëlle Abilly, vice-présidente chargée de l'égalité professionnelle et de la qualité de l'emploi, de mettre l'accent sur l'expérience engagée par le Conseil régional.

Elle a rappelé que, depuis 2004, la région Bretagne agit pour l'égalité professionnelle femme/homme. En tant qu'élue, elle a appelé à travailler à une évolution de la société pour satisfaire les femmes et les hommes, en prenant appui sur les compétences au niveau de la région. En Bretagne, les femmes sont les plus diplômées mais leurs salaires sont les plus bas.

Agir pour l'épanouissement humain, prendre en compte les droits et les lois pour dépasser les constats, agir sur la réalité quotidienne, l'intérêt économique... ont conduit à l'adoption il y a un an de la Charte pour l'emploi et la qualité en Bretagne. En contre partie du financement des entreprises, il s'agit de :

- mettre en œuvre l'égalité
- améliorer les conditions de travail
- développer la formation
- mettre en œuvre le dialogue social
- agir pour le développement durable

Rien ne va de soi en la matière. Il faut aider, montrer comment on peut faire, proposer, envisager de financer des formations à l'égalité.

Des expérimentations sont en cours avec des contrats de filières : bâtiment, métallurgie, qui portent sur les 5 points précédents.

Elle reviendra également sur "L'égalité dans toutes ses dimensions, de manière transversale, au niveau du conseil régional" et le bilan de 4 ans d'activité.

Tous les élus portent cette notion de transversalité et interviennent dans leurs compétences (emploi, formation, culture, transport).

L'engagement avait été pris d'agir en faveur de l'égalité professionnelle dans le monde du travail par le levier des aides économiques accordées aux entreprises par la région. Avec l'adoption de la charte de progrès pour l'emploi de qualité en Bretagne et ses premières applications aux secteurs du BTP et de la métallurgie cette année, ces engagements sont respectés.

Le second engagement, approuvé fin 2007, était de développer un plan d'action pour l'égalité, interne à la région, en direction des agents territoriaux.

Le troisième engagement consistait à mener une politique de prévention des violences faites aux femmes. L'assemblée régionale a adopté une politique globale, s'engageant à agir en matière de prévention, dans le cadre de la politique de formation, d'éducation à l'égalité, avec des interventions auprès des lycéens, des professionnels de la formation, par l'aide aux associations pour la formation de leur bénévoles.

Le plan d'action prévoit aussi de poursuivre le travail engagé par la région auprès de ses agents, par l'accès à la formation et à la prévention des violences.

Enfin, le Conseil régional s'est mis à la disposition des élu/es des communes qui le souhaitent afin d'élargir le réseau de celles et ceux qui se mobilisent contre les violences, d'élargir la connaissance des outils à disposition des communes pour agir et intervenir.

Dans chaque domaine, il est possible de faire bouger les choses en nous dotant d'outils et de moyens. La région s'y attelle avec une volonté farouche, mais c'est également à chacun d'agir à son niveau car l'égalité entre les sexes est l'affaire de toutes et de tous.

propos recueillis par **Élisabeth Maugars**

Pour plus de détails concernant la biennale :
www.bretagne-egalite.fr



AGENDA

29-30-31 août Université d'été

13 septembre 15h30, Fête de l'Humanité, stand du Conseil national, débat
Casse de la santé, femmes en danger :
contraception, IVG, des droits inaliénables dans tous les pays

11 octobre Journée d'étude
de la commission nationale *Droits des femmes/féminisme*

Tee-shirts

Des **tee-shirts Égalité** sont à votre disposition. Nous avons pris cette initiative pour deux raisons : rendre plus "visible", plus attractif notre engagement lors de manifestations publiques de tous types dans tous lieux et permettre à notre commission de dégager de l'argent pour le Parti. Le coût est de 10 euros.

Vous pouvez les commander, par téléphone, auprès d'Élisabeth Ackermann, au 01 40 40 11 74 ou nous renvoyer le bon de commande ci-dessous.

BON DE COMMANDE tee-shirts Égalité

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____